


FICHE ACTION N° 3.2.5.

« Maison Ponin »

Axe	3. Renforcer la centralité par un dynamisme économique basé sur les commerces de proximité, les atouts agricoles et touristiques
Orientation stratégique	3.2. Contribuer au renouvellement du centre-bourg par l'action publique
Action nom	Définir le devenir de la « Maison Ponin »
Action n°	3.2.5.
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input checked="" type="checkbox"/> / Engagée <input type="checkbox"/>
Périmètre d'application	ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Arrêter un positionnement sur le devenir d'une ancienne case créole commerciale en bois sous tôle, située en plein linéaire commercial et à l'état de quasi-ruine aujourd'hui. Il s'agit de définir le cadre de l'évolution de ce tènement (Acquisition amiable, PIORT, DUP), sa temporalité, en s'assurant de la maîtrise du projet à terme, au regard des enjeux collectifs pour le centre-ville Etant l'un des rares éléments de patrimoine bâti restant, si sa réhabilitation semble compromise, une reconstruction à l'identique, valorisant les savoirs-faires locaux pourrait être envisagée.
Partenaires	A définir : propriétaire actuel, EFPR...
Dépenses prévisionnelles (HT)	Temps agents
Plan de financement prévisionnel (HT)	Sans objet à ce stade.
Calendrier	<p>2023 janv. févr. mars avr. 2023 3.2.5. Définir le devenir de la "Maison Ponin"</p>
Lien autres programmes et contrats Territorialisés	
Lien autres actions du programme	<p>Action 3.1.1. Réaliser un diagnostic structurel des besoins d'évolution du commerce de centre-ville</p> <p>Action 3.2.1. Poursuivre l'action foncière communale préventive sur les bâtiments et secteurs à enjeux du centre-ville</p> <p>Action 3.2.11. Mettre en place une "opération tiroir" permettant la restructuration progressive des locaux commerciaux</p>

	Action 3.4.3. Créer un effet vitrine du centre-ville par un travail sur les façades et les enseignes
Concertation	Engager une concertation avec les habitants sur le devenir de l'un des derniers vestiges « lontan » de la rue du Général de Gaulle, une fois la maîtrise avérée.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Type de procédure retenue en vue de la maîtrise du projet. Etude programmatique (avec concertation) Travaux et livraison.
Conséquence sur la fonction de centralité	Contribuer à l'effet vitrine du centre-ville en travaillant sur l'une des « verrues » du linéaire commerciale, à forte valeur patrimoniale et identitaire pour les habitants. Améliorer l'offre commerciale par la production de nouveaux locaux en cœur de linéaire.
Annexes	<p>Extrait du plan guide</p>  <p> Définir le devenir de la "Maison Ponin" </p> <p>La « Maison Ponin » aujourd'hui.</p> 